



# Charte Développement Durable

## De l'hôpital de Riez



Conscient des impacts des activités de l'établissement sur l'environnement, l'hôpital de Riez s'engage dans une politique de développement durable prenant en compte la dimension environnementale, économique et sociale. Notre engagement s'inscrit dans le cadre de nos missions de soins, de prévention et d'éducation pour une démarche environnementale de progrès permanent, volontariste et exemplaire.

Nos objectifs : Notre démarche se veut collective et volontaire. Elle s'appuie sur un socle réglementaire faisant partie de notre nouvelle politique de communication à la fois à l'intérieur de notre établissement. Mais aussi et surtout qui reflète nos valeurs en dehors de notre structure.

Le programme d'action en matière de développement durable porte principalement sur :

- La rénovation et la maintenance des bâtiments,
- La gestion des déchets organiques, verts et de DASRI,
- Les économies d'énergie,
- La gestion de l'eau,
- Les transports,
- L'amélioration du bien être des patients et des résidents,
- L'amélioration des conditions de travail des personnels,
- Le changement des comportements individuels et collectifs.



Pour ce faire, l'établissement s'engage à suivre des indicateurs.

Les indicateurs en place :

- Gestion du papier,
- Gestion des énergies (électricité, eau et fuel),
- Consommation de carburant (véhicules de l'établissement),

Les indicateurs à mettre en place :

- Gestion des déchets,
- Amélioration du bien être des patients et résidents,
- Amélioration des conditions de travail des personnels.

